

Fongicide CERCOBIN^{md}

GROUPE

1

FONGICIDE

COMMERCIAL

Suspension concentrée

PRINCIPE ACTIF :

thiophanate-méthyl

500 g/L

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00113% et du 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00037% à titre d'agents de conservation.

OU

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,001695% et du 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,000555% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 32093

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – POISON



Avertissement, contient l'allergène soya.

Déclarant :

JP Tower 10th Floor,

7-2 Marunouchi 2-chome, Chiyoda-ku

Tokyo, Japan 100-7010

Contact aux États-Unis : (212) 490-0350

Représentant canadien :

Nailor Regulatory Consulting Inc.

935 Rosinke Drive

Kincardine, Ontario, N2Z 2X3

519-829-5422

Contenu net : 1 – 1060 L

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **Loi sur les produits antiparasitaires**.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond à l'eau et au savon après l'emploi. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Appliquer ce produit seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer ce produit en serre.

ENTREPOSAGE

Conserver ce produit loin des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
 2. Rendre le contenant inutilisable.
- S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

***EN CAS D'UN EMPOISONNEMENT OU CONCERNANT UN DÉVERSEMENT
D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-866-336-2983***

Fongicide CERCOBIN^{md}

GROUPE

1

FONGICIDE

COMMERCIAL

Suspension concentrée

PRINCIPE ACTIF :	
thiophanate-méthyl	500 g/L

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00113% et du 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,00037% à titre d'agents de conservation.

OU

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,001695% et du 2-méthyl-4-isothiazoline-3-one à raison de 0,000555% à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 32093
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT – POISON



Avertissement, contient l'allergène soya.

Déclarant :
Nippon Soda Co., Ltd
JP Tower 10th Floor,
7-2 Marunouchi 2-chome, Chiyoda-ku
Tokyo, Japan 100-7010
Contact aux États-Unis : (212) 490-0350

Représentant canadien :
Nailor Regulatory Consulting
935 Rosinke Drive
Kincardine, Ontario, N2Z 2X3
519-829-5422

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Le Fongicide CERCOBIN est un fongicide systémique conçu pour la suppression de certaines maladies fongiques. Il est efficace contre certaines maladies dans les haricots blancs.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la **Loi sur les produits antiparasitaires**.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond à l'eau et au savon après l'emploi. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Appliquer ce produit seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS appliquer ce produit en serre.

NE PAS entrer ni permettre aux travailleurs d'entrer dans les sites traités pour y effectuer des activités pendant les intervalles précisés dans le tableau suivant.

Culture	Activité après traitement	DS et/ou DAAR
Haricots blancs	Récolte (manuelle, mécanique)	21 jours
	Dépistage, activités liées à l'irrigation manuelle comportant un contact foliaire	2 jours
	Toutes les autres activités	12 heures

DS = délai de sécurité; DAAR = délai d'attente avant la récolte.

Après avoir manipulé le Fongicide CERCOBIN, se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser des produits du tabac ou les toilettes. Aucun aliment, tabac ou boisson ne doit être permis dans les secteurs où des produits chimiques sont entreposés ou utilisés. Ne pas appliquer ce produit de manière qu'il puisse entrer en contact avec d'autres personnes ou travailleurs. Seuls des manipulateurs protégés devraient se trouver dans le secteur pendant l'application.

Équipement de protection personnelle (EPP) :

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Le port de gants n'est pas nécessaire dans le cas de l'application à partir d'une cabine fermée ou d'un poste de pilotage fermé.

Les travailleurs qui mélangent et chargent plus de 520 L au cours d'une même journée doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

Si la quantité de produit appliquée au moyen d'une rampe de pulvérisation est supérieure à 520 L au cours d'une même journée, un tracteur à cabine fermée doit être utilisé.

Retirer immédiatement les vêtements si des pesticides y sont entrés. Se laver ensuite à fond et remettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle (EPP) immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien des EPP. Si vous ne disposez d'aucunes directives pour les pièces lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Entreposer et laver les EPP séparément des autres vêtements.

MISES EN GARDE RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT

Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Toxique pour les vers de terre.

Toxique pour les abeilles. Limiter le plus possible la dérive du nuage de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité. Éviter d'appliquer le produit lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le document Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs). Suivre le mode d'emploi qui s'applique à la culture pour savoir quand appliquer le produit.

Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Éviter d'appliquer le produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et la rive du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Conserver ce produit loin des aliments destinés à la consommation humaine et animale.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant à remplissages multiples :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant.

**EN CAS D'UN EMPOISONNEMENT OU CONCERNANT UN DÉVERSEMENT
D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-866-336-2983**

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, le Fongicide CERCOBIN, contient un fongicide appartenant au groupe 1. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide CERCOBIN et à d'autres fongicides du groupe 1. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide CERCOBIN ou d'autres fongicides du même groupe 1 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation des données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration des pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Nippon Soda Co. Ltd en présence d'une baisse possible de sensibilité au Fongicide CERCOBIN chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Nippon Soda Co. Ltd au (212) 490-0350.

Comme il est impossible de prévoir l'apparition d'une telle résistance, Nippon Soda Co., Ltd. rejette toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages aux cultures résultant de l'incapacité du Fongicide CERCOBIN à supprimer les souches de maladies fongiques résistantes.

MÉLANGE :

BIEN AGITER AVANT L'USAGE. Une sédimentation peut se produire lorsque le produit n'est pas utilisé pendant une période prolongée. En cas de mélange en cuve à pH élevé, l'intervalle entre le mélange et l'application doit être réduit au minimum. Il est recommandé d'ajuster le pH de l'eau de mélange entre 6 et 7 avant d'y ajouter le Fongicide CERCOBIN. Ajouter le volume requis du Fongicide CERCOBIN au réservoir à moitié rempli d'eau, agiter au moyen d'un dispositif mécanique ou hydraulique, ajouter les produits d'association désirés (voir ci-dessous), agiter de nouveau et remplir ensuite le réservoir avec le reste de l'eau nécessaire. Agiter continuellement pour maintenir le produit en état de suspension. Pour de meilleurs résultats, utiliser le mélange de pulvérisation le jour même de sa préparation.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Nisso America au (212) 490-0350 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Directives pour le mélange en cuve : Le Fongicide CERCOBIN est compatible avec la plupart des pesticides fréquemment utilisés. En cas de mélange avec d'autres produits, ajouter ceux-ci dans l'ordre suivant : d'abord les poudres mouillables, les formulations sèches, les suspensions concentrées, les concentrés émulsifiables et finalement, les produits solubles tels que les fertilisants. Ces directives ne constituent en aucun cas une garantie de compatibilité avec d'autres produits ; ne pas mélanger avec des produits contenant du cuivre ni avec des pesticides fortement alcalins tels que la bouillie bordelaise ou le polysulfure de calcium. Le Fongicide CERCOBIN peut être appliqué en combinaison avec des fertilisants liquides chimiquement neutres. Une application en combinaison avec des fertilisants fortement alcalins comme l'hydroxyde d'ammonium devrait être évitée, car elle peut causer la dégradation du pesticide, ce qui en réduira l'efficacité.

MODE D'EMPLOI

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser dans un tel objectif.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS laisser l'effluent ou le ruissellement provenant de serres traitées avec ce produit s'écouler dans les lacs, les ruisseaux, les étangs ou tout autre plan d'eau.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles sous la rubrique MISES EN GARDE RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT.

Éviter d'appliquer pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner.

Application par pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent excède 16 km/h à l'altitude du vol au-dessus du site traité. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. La longueur occupée par les buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation :

Aucune zone tampon de pulvérisation N'EST REQUISE pour :

- les utilisations avec un équipement d'application manuel permises sur cette étiquette.

Il est nécessaire que les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat sensible le plus proche, dans la direction du vent, qu'il s'agisse, d'un habitat d'eau douce (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) ou d'un habitat estuarien ou marin.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection des habitats :			
			d'eau douce d'une profondeur de :		Estuarine/Marine Habitat of Depths:	
			moins de 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	moins de 1 m
Pulvérisateur agricole	Haricots blancs		4	2	0	0
Application par voie aérienne	Haricots blancs	Voilure fixe	150	40	0	0
		Voilure tournante	100	35	0	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus vaste (la plus restrictive) parmi les zones tampons associées aux produits utilisés dans le mélange en cuve. Appliquer seulement en gouttelettes correspondant au plus gros calibre indiqué pour les produits utilisés dans le mélange selon les catégories de l'ASAE.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MODE D'EMPLOI : L'ÉPANDAGE AÉRIEN

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façons non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mise en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides* doivent être présentes.

Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du changement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le

chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines de véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le (212) 490-0350. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

DOSE D'EMPLOI

En cas de conditions très favorables à la propagation des maladies, utiliser la dose recommandée et réduire les intervalles d'application.

Compatibilité :

Le Fongicide CERCOBIN est compatible avec la plupart des pesticides; ne pas le mélanger avec de la chaux ni d'autres matières alcalines.

MODE D'EMPLOI

HARICOTS BLANCS :

Moisissure blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*): Appliquer de 2,45 à 3,15 L de Fongicide CERCOBIN à l'hectare dans 1 000 litres d'eau par voie terrestre, ou dans 50 à 60 litres d'eau par voie aérienne. Cette dose est équivalent à 1,225 à 1,575 kg ma par hectare pour une seule application. Commencer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie (p. ex., temps chaud et humide et feuillage abondant et dense). C'est habituellement le cas au début de la floraison, avant que les rangs se referment. Pulvériser de façon à obtenir une application uniforme sur toutes les parties de la plante. Si les conditions défavorables persistent, une deuxième application peut être justifiées avec un intervalle entre les traitements d'au moins 7 jours. Ne pas appliquer dans les 21 jours avant la récolte. La dose d'application saisonnière maximal est 6,3 L de produit (3,15 kg ma) par hectare.

NOTE : Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni utiliser celles-ci comme fourrage.

Cercobin est une marque déposée de Nippon Soda Co., Ltd.